

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis :

PC 060 572 20 C0003

En date du :

0 2 0 2 2 0 2 1

Bénéficiaire(s) :

SAS BIOMETHANE de VANDY

Nature des travaux :

UNITE DE METHANISATION

Nom de l'architecte :

AGENCE DESPRE

Surface de plancher autorisée :

1170 m²

BRICOMAN

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

AVENUE DE COMPIEGNE

02200 MERCIN ET VAUX

Tél. 03.23.74.69.10

Fax 03.23.74.69.11

Hauteur de la/des construction(s) :

14,45 m

Surface des bâtiments à démolir :

0 m²

Superficie du terrain :

58 710 m²

Le dossier peut être consulté
à la Mairie de (ville et adresse) :

S^t Etienne Roilage - 6 rue du Bois

Permis affiché en Mairie le :

0 5 0 2 2 0 2 1

Droit de recours : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R.600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R.600-1 du code de l'urbanisme).

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC